

LA SOLIDARITÉ EN ACTION



Agir auprès de personnes en difficulté

Soli'AL, une association au service de l'ensemble des opérateurs du logement abordable, experte en accompagnement social.

Créée par le groupe Action Logement en 2019, Soli'AL est issue du regroupement de 8 associations engagées dans l'accompagnement des salariés et des locataires en difficulté.

Soli'AL intervient dans 5 régions - Auvergne-Rhône-Alpes, Hauts-de-France, Île-de-France, Nouvelle-Aquitaine et Provence-Alpes-Côte d'Azur Corse - en prenant appui sur les Directions régionales d'Action Logement Services. Elle dispose pour réaliser sa mission d'une équipe resserrée d'une trentaine de collaborateurs diplômés du travail social.

Aujourd'hui, avec Soli'AL ce sont près de 2 millions de ménages qui sont sécurisés dans leur parcours logement.



La mission de Soli'AL : la solidarité en action

Lorsqu'un ménage se trouve confronté aux accidents de la vie, la question du maintien dans son logement ou l'accès à un nouveau logement devient vite centrale. C'est pourquoi, au titre de la mission d'utilité sociale du groupe paritaire, Soli'AL développe une stratégie globale d'accompagnement des personnes en difficulté organisée en deux volets.

Des mesures d'accompagnement social de proximité

Pour qui ? Les salariés des entreprises, les publics vulnérables et plus largement l'ensemble des locataires.

Dans quelles situations ? Dans des situations complexes qui exigent des interventions combinées : déséquilibre financier lié notamment à la perte d'un emploi, maladie, handicap, séparation remettant en cause le maintien dans le logement...

Comment ? Orienté par Action Logement ou par son bailleur, le ménage peut bénéficier d'un accompagnement individuel pendant plusieurs mois. Le conseiller social privilégie une approche globale de la situation. Il apporte conseils et soutien pour faire face aux difficultés, identifie les aides et services qu'il convient de mettre en place et les mobilise afin de stabiliser la situation du ménage et de l'améliorer de façon durable.

Des aides sur quittance pour prévenir les risques d'impayés locatifs

C'est une subvention versée par le bailleur aux locataires pour faire face aux quittances à venir en cas de difficultés ponctuelles. À titre dérogatoire, cette aide sur quittance peut contribuer à solder un impayé en complément d'autres dispositifs de droit commun.



“

Notre engagement au quotidien : écouter pour comprendre et proposer des solutions pour améliorer et stabiliser la situation. C'est une réelle satisfaction de constater que la famille est sur des bons rails aujourd'hui, que tout a été remis en place, grâce à un accompagnement, grâce aux équipes de Soli'AL et grâce à moi.

”

*Hélène,
conseillère sociale depuis dix ans*

Une association en fort développement, une activité en progression

Un dispositif pour prévenir les impayés locatifs déployé depuis septembre 2021

Dans un contexte sanitaire puis économique et social particulier, les Partenaires sociaux ont souhaité affirmer leur appui aux bailleurs et les accompagner plus fortement pour intervenir auprès des locataires en difficulté. Soli'AL verse aux opérateurs du logement abordable une participation pour contribuer à leur fonds d'accompagnement des locataires en difficulté. A titre exceptionnel, en 2021 et 2022, son montant a été porté à 200% du budget initial consacré par le bailleur à la prévention des impayés locatifs.

À noter :

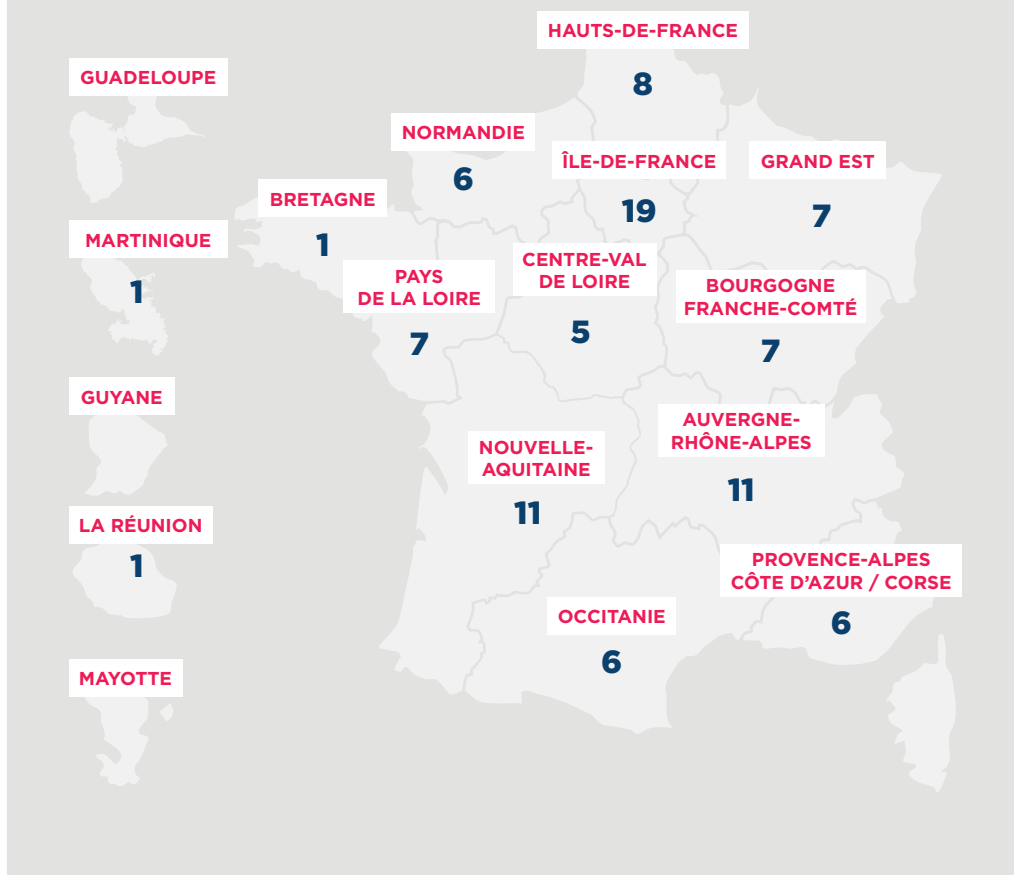
les locataires salariés en difficulté peuvent bénéficier d'une prise en charge complémentaire grâce aux aides dédiées d'Action Logement Services.



Nouveauté 2021

Un nouvel extranet unique mis à disposition des bailleurs pour une gestion simplifiée et rapide des aides destinées à leurs locataires.

Près de 100 bailleurs adhérents de Soli'AL dans les territoires



CONTACT

contactsolial@actionlogement.fr

Soli'AL 
Groupe ActionLogement

ActionLogement 
RECONNU D'UTILITÉ SOCIALE

Soli'AL - Association loi 1901
Siège social : 19/21 quai d'Austerlitz 75013 Paris - 393 044 938 RCS Paris
actionlogement.fr  @ ActionLogement